

Limoges, le 27 mars 2018

## **Décisions du Conseil d'administration du 20 mars 2018 en vue de l'Assemblée Générale du 30 mai 2018**

Le Conseil d'administration de Legrand, sur recommandation du Comité des Nominations et de la Gouvernance, a arrêté au cours de sa réunion du 20 mars 2018 en vue de l'Assemblée Générale des actionnaires de 2018, les propositions de renouvellements de mandats d'administrateurs venant à échéance et de nominations d'administrateurs ainsi que les éléments relatifs à la politique de rémunération du Président du Conseil d'administration et du Directeur Général.

Les administrateurs suivants dont le mandat arrive à échéance à la prochaine Assemblée Générale du 30 mai 2018 seront proposés au renouvellement :

- Monsieur Gilles Schnepf, Président du Conseil d'administration et précédemment Directeur Général de Legrand ; et
- Monsieur Olivier Bazil, ancien Vice-Président et Directeur Général délégué de Legrand.

Le Conseil d'administration a également approuvé les propositions de nominations suivantes en qualité d'administrateurs indépendants :

- Monsieur Edward (Ned) Gilhuly, de nationalité américaine, associé fondateur de Sageview Capital ;
- Monsieur Patrick Koller, de nationalité franco-allemande, Directeur Général de Faurecia.

Les biographies détaillées figureront dans le Document de référence 2017 de la Société et dans la brochure de convocation à l'Assemblée Générale 2018.

Ces propositions de nominations résultent de recherches menées par un cabinet indépendant sur mandat du Comité des Nominations et de la Gouvernance. Ce mandat a été donné sur la base des conclusions du processus annuel d'évaluation du fonctionnement du Conseil, au cours duquel les administrateurs avaient exprimé le souhait de voir recruter les profils et compétences suivants :

- un profil de dirigeant de société cotée, orienté vers le monde industriel ; et
- un profil de nationalité américaine compte tenu de la part croissante de l'activité du Groupe aux Etats-Unis, notamment suite aux acquisitions récentes.

Le Conseil d'administration s'est assuré que les candidats retenus remplissaient ces conditions et disposeraient du temps nécessaire à l'exercice de leurs fonctions.

Par ailleurs, le Conseil d'administration a également approuvé la proposition de résolution visant à modifier les statuts de la Société afin de pouvoir nommer dès le mois de juin 2018 un administrateur représentant les salariés au Conseil<sup>1</sup>.

Ces propositions de nominations font suite à la décision de Monsieur François Grappotte, Président d'honneur du Conseil d'administration de Legrand et ancien Président Directeur Général de Legrand, de ne pas solliciter le renouvellement de son mandat d'administrateur qui arrive à échéance à l'issue de la prochaine Assemblée Générale. Monsieur Gilles Schnepf, au nom du Conseil d'administration et Monsieur Benoît Coquart au nom de l'équipe de Direction et des salariés de Legrand tiennent à exprimer leur très grande reconnaissance et leurs remerciements à Monsieur François Grappotte pour sa contribution exceptionnelle au développement du Groupe, en tant que dirigeant et administrateur de 1983 à 2006 et pour son soutien et sa participation active aux travaux du Conseil en tant qu'administrateur depuis 2006.

Ces propositions font également suite à la décision de Monsieur Thierry de La Tour d'Artaise, Président Directeur Général de SEB et administrateur indépendant de Legrand depuis sa réintroduction en bourse en 2006, de renoncer à ses fonctions d'administrateur en raison de la perte de sa qualité d'administrateur indépendant en avril 2018. Le Conseil d'administration tient à exprimer tous ses remerciements et sa gratitude à Monsieur Thierry de La Tour d'Artaise pour sa contribution active aux travaux du Conseil et de ses Comités tout au long de son mandat.

Enfin, Monsieur Dongsheng Li, Président Directeur Général de TCL et administrateur indépendant depuis 2012, a fait part de son intention de ne pas solliciter le renouvellement de son mandat, en raison des mandats d'administrateur qu'il occupe par ailleurs dans d'autres sociétés cotées en Chine, qui le conduisent à dépasser le nombre de mandats recommandés par les bonnes pratiques de gouvernance. Le Conseil d'administration tient également à exprimer tous ses remerciements et sa gratitude à Monsieur Dongsheng Li pour sa contribution active aux travaux du Conseil tout au long de son mandat.

Sous réserve de l'adoption de ces résolutions par l'Assemblée Générale, le Conseil d'administration serait composé de :

- 9 membres élus par l'Assemblée Générale dont 5 femmes (soit 56%) et 7 administrateurs indépendants (soit 78%) ; et
- 1 administrateur représentant les salariés élu par le Comité Central d'Entreprise<sup>1</sup>.

Par ailleurs, 5 nationalités seront représentées au Conseil : allemande, américaine, espagnole, française et italienne.

Le Conseil d'administration a également déterminé, sur recommandation du Comité des Nominations et de la Gouvernance et sous réserve de son approbation par l'Assemblée Générale, la politique de rémunération du Président et du Directeur Général pour l'exercice 2018, et ce sur la base d'études de *benchmark* et en conformité avec le Code de Gouvernement d'entreprise publié par l'AFEP et le MEDEF.

Concernant la rémunération relative à l'exercice 2017 de Monsieur Gilles Schnepf, elle sera soumise à l'approbation de l'Assemblée Générale.

L'ensemble de ces éléments seront détaillés dans le Document de référence 2017 et feront l'objet de résolutions votées en Assemblée Générale dans le cadre des votes ex-post, ex-ante et des conventions et engagements réglementés.

---

<sup>1</sup> La nomination de l'administrateur représentant les salariés au Conseil d'administration de Legrand SA sera effective à l'issue du processus de désignation par le Comité Central d'Entreprise prévu en avril 2018 et à l'issue de l'échéance du mandat d'administrateur représentant les salariés au Conseil d'administration de la société Legrand France, filiale de Legrand SA, soit fin juin 2018.

**AGENDA FINANCIER :**

- Résultats du premier trimestre 2018 : **3 mai 2018**  
Début de la « *quiet period*<sup>1</sup> » le 3 avril 2018
- Assemblée Générale des actionnaires : **30 mai 2018**
- Détachement du dividende : **1<sup>er</sup> juin 2018**
- Paiement du dividende : **5 juin 2018**
- Résultats du premier semestre 2018 : **31 juillet 2018**  
Début de la « *quiet period*<sup>1</sup> » le 1<sup>er</sup> juillet 2018

**A PROPOS DE LEGRAND**

*Legrand est le spécialiste mondial des infrastructures électriques et numériques du bâtiment. Son offre complète, adaptée aux marchés tertiaire, industriel et résidentiel internationaux en fait une référence à l'échelle mondiale. Dans une démarche impliquant l'ensemble de ses équipes et de ses parties prenantes, Legrand poursuit sa stratégie de croissance rentable et durable, tirée par les acquisitions et l'innovation avec le lancement régulier de nouvelles offres – dont notamment des produits connectés Eliot\* à plus forte valeur d'usage. Legrand a réalisé en 2017 un chiffre d'affaires de plus de 5,5 milliards d'euros. Le Groupe est coté sur Euronext Paris et intégré notamment au CAC 40.*

*(code ISIN FR0010307819).*

<http://www.legrand.com>



*\*Eliot est le nom du programme lancé en 2015 par Legrand pour accélérer le déploiement dans son offre de l'Internet des Objets. Fruit de la stratégie d'innovation du Groupe, il vise à développer des solutions connectées et interopérables apportant un bénéfice durable à l'utilisateur particulier ou professionnel.*

[http://www.legrand.com/FR/programme-eliot\\_13234.html](http://www.legrand.com/FR/programme-eliot_13234.html)

**Communication financière**

Legrand  
François Poisson  
Tél : +33 (0)1 49 72 53 53

[francois.poisson@legrand.fr](mailto:francois.poisson@legrand.fr)

**Contact presse**

Publicis Consultants  
Vilizara Lazarova  
Tél : +33 (0)1 44 82 46 34  
Mob : +33 (0)6 26 72 57 14

[vilizara.lazarova@consultants.publicis.fr](mailto:vilizara.lazarova@consultants.publicis.fr)

Eloi Perrin  
Tél : +33 (0)1 44 82 46 36  
Mob : +33 (0)6 81 77 76 43

[eloi.perrin@consultants.publicis.fr](mailto:eloi.perrin@consultants.publicis.fr)

<sup>1</sup> Période de suspension de toute communication en amont de la publication des résultats.